Limite de zone
Construction ou groupe de constructions à préserver (art. L123-1-5 7°, CU)
Espace boisé classé existant ou à créer (art. L130-1, CU)
Marge de recul par rapport à l'axe de la voirie (art L111-1-4, CU)
Localisation des équipements et aménagements prévus
Emplacement réservé (art. L123-1-5 8°, CU)
Numéro des emplacements réservés et servitudes de localisation dans la liste
Côté de la voie concernée et emprise des élargissements de voirie de l'emplacement réservé
Changement de côté de l'élargissement de voirie
Périmètre de localisation de projet et ouvrages publics, installation d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier (art. L123-2 c, CU)
Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP, art. L151-6 et 7)
Vu pour être annexé à la délibération du conseil métropolitain du 27/02/2023
Pour le Président
La Vice-Présidente déléguée
Christiane SATARD
PLU approuvé le 19/10/2012
Modification simplifiée n°1 approuvée le 14/04/2013
Modification n°2 approuvée le 02/07/2015
Modification simplifiée n°2 approuvée le 13/10/2016
Modification n°4 approuvée le 24/04/2017
Modification n°5 approuvée le 29/01/2018
Modification simplifiée n°6 approuvée le 25/02/2021
PLU
PLAN DE ZONAGE N°1
[BALLAN-MIRE]
Modification n°7
Echelle 1/5 000
100 m
Plan édité le 15/01/2023
Fichier : 37016 Zonage PLU M7 P1 NVDR
Zone urbaine mixte
UA Zone mixte de l'ancien centre-bourg
UB Zone mixte du centre-ville élargi
UBa Secteur d'entrée de ville de la Segellerie (partie sud constructible)
UBai Secteur d'entrée de ville de la Segellerie (partie nord non constructible)
UC Zone mixte moyennement dense
UCi Zone mixte moyennement dense située en zone inondable
UD Zone mixte peu dense située dans la trame verte
UZ Zone mixte moyennement dense (ZAC de la Pesquerais)
UZa Zone mixte dense (ZAC de la Pesquerais)
UZb Secteur mixte moyennement denses en continuité du centre-ville
Zone urbaine spécialisée
UL Zone dédiée aux équipements de loisirs
US Zone dédiée aux établissements sanitaires, sociaux et de services
USf Secteur du captage d'eau potable de la Bonnetière
UV Zone dédiée au village-vacances
UX Zone d'activités économiques de la Chataigneraie
UY Zone d'activités économiques de Carrefour en Touraine
Zone à urbaniser
1AU Zone à urbaniser mixte (La Savalière)
1AUZ Zone à urbaniser mixte (ZAC de la Pesquerais)
1AUY Zone à urbaniser à vocation économique (Deuxième tranche de Carrefour en Touraine)
AUH Zone à urbaniser après modification du plan local d'urbanisme (à vocation habitat)
AUY Zone à urbaniser après modification du plan local d'urbanisme (à vocation économique)
Zone agricole
A Zone agricole
Ad Secteur partiellement bâti de la production agricole spécialisée
Ah Secteur d'habitat isolé en zone agricole
Ap Secteur agricole non constructible (intérêt paysager fort)
Zone naturelle
N Zone naturelle
Na Secteur dédié au projet d'aire d'accueil des gens du voyage
Nb Secteur dédié aux activités de plein air
Nf Secteur du captage d'eau potable de Mirè
Ng Secteur du golf des Touches
Nh Secteur d'habitat isolé en zone naturelle
Nl1 Secteur inondable d'aléa faible à fort
Nl2 Secteur inondable d'aléa fort et aggravé
Nl3 Secteur inondable d'aléa très fort
Périmètre d'absorbs du projet
Zoom au 1/2 000 - PLAN 1
Zoom au 1/2 000 - PLAN 2
Zoom au 1/2 000 - PLAN 3
Zoom au 1/2 000 - PLAN 4